

HOMMES TERRE & EAUX

Revue Marocaine des Sciences et Techniques du Développement Rural

N° ISSN 03739554

10.015



TRIMESTRIELLE 30^{ème} ANNEE VOLUME 30 N°115 JUIN 2000



OMMES, TERRE ET EAUX

Revue Marocaine des Sciences et Techniques de Développement Rural

Dépôt légal 21-1971

N°115 - Juin 2000

SOMMAIRE

PROBLEMATIQUE DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES CHEFS-LIEUX DES COMMUNES RURALES.....	3
CHERIF M.C.	
CAMPAGNE D'IRRIGATION 1999 - 2000	9
ZIZI M.	
GESTION DES RESSOURCES EN EAU AU HAOUZ -APPROCHE PARTICIPATIVE.....	18
KHARROUBI M.H.	
EFFETS DE L'AZOTE, DU POTASSIUM ET DE LEUR INTERACTION SUR LA NUTRITION DU BLE SUR SOL SABLEUX DU DESERT ALGERIEN.....	32
HALILAT M.T. , DOGAR M.A. & BADRAOUI M.	
VARIATION DE LA QUALITE DES SOLS : UNE BASE POUR EVALUER LA DURABILITE DE LA MISE EN VALEUR AGRICOLE SOUS IRRIGATION PAR PIVOT AU MAROC.....	40
BADRAOUI M. , SOUDI B. & FARHAT A.	
MEMOIRES DE FIN D'ETUDES POUR L'OBTENTION DU DIPLOME D'INGENIEUR D'ETAT EN AGRONOMIE (PROMOTION 1999 - PARTIE 2).....	46
SEMINAIRES ET CONGRES	61

10.05

Comité de rédaction :

Mohamed AIT KADI
El Houssine BARTALI
Abdellah BEKKALI
Mohamed BESRI
Fouad GUESSOUS
Driss JELLOULI
Ben Mohamed NAJEM

Responsable de la Revue :

Mohammed DAOUDI

ADRESSE ANAFID : RUE HAROUN ERRACHID, AGDAL - RABAT

☎ 67.03.20 / FAX 67.03.03

Email anafid@acdim.net.ma



SO.NA.CO.S.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE COMMERCIALISATION DE SEMENCES

Société anonyme dotée de la personnalité civile et de l'autonomie financière régie par le droit commercial
Date de création : 1975 - Capital Social 34 Millions de Dhs - C.a. : 409,5 millions de Dhs en 1990/91

**ACTIVITES : PRODUCTION, IMPORTATION, EXPORTATION
ET COMMERCIALISATION DE SEMENCES CERTIFIÉES**

ESPECES COMMERCIALISEES

La SO.NA.CO.S. offre une large gamme d'espèces et de variétés :

. Semences de céréales d'automne :

- **Blés durs** : Belbachir, Sebou, Sarif, Massa, Isly, Oum Rabia, Tassaout, Tensift et autres variétés.

- **Blés tendres** : Kanz, Saba, Achtar, Baraka, Al Kheir, Saâda et autres variétés.

- **Orges** : Aglou, Tiddas, Tamellalet, Acsad 60, Asni, Tissa et autres.

. Semences de céréales de printemps : Riz et maïs hybrid : Pau 205, Kamla, Doukkalia

. Semences de tournesol : Variétés multisol et Agrisol.

. Plants de pomme de terre.

. Semences de betterave à sucre : variétés polygèmes et monogèmes.

. Légumineuses fourragères : Vesce, pois fourrager, Lupin, Bersim, fève, Luzerne, Avoine et autres.

. Graminées fourragères : Triticale, orge fourragère, maïs.

Avoine : Echidna, Morthlock, avon et autre

. Semences pastorales :

- **Médicago** : Snail Sava, Harbinger, Cyprus, Paragio, Sérèna et autres

- **Trèfle** : Clare, Séanton Park, Trikkala et autres variétés.

. Semences de légumineuses alimentaires : Pois-Chiche, variété d'hivers.

RESEAU DE COMMERCIALISATION

* 14 Centres Régionaux

* Entrepôt frigorifique d'une capacité de 5.000 tonnes

* 350 points de vente répartis à travers tout le Royaume et localisés au niveau des Centres de Travaux et des Centres de Mise en Valeur Agricoles.

MEKNES Tél. : 52.24.17 / 52.75.70 / - Télèx : 41 049

KENITRA Tél. : 37.15.77 / 37.27.24 - Télèx : 91 964

MARRAKECH Tél. : 43.55.91

FQUIH BEN SALAH Tél. : 43.50.80 / 72 - Télèx : 23 065

CASABLANCA Tél. : 25.85.77 - Télèx : 24 982

TAROUDANT Tél. : 25.32.20 / 85.33.25 - Télèx : 82 723

FES Tél. : 62.17.55 - Télèx : 51 834

SIDI EL AIDI Tél. : 40.07.16 - Fax : 40.37.55

ROMMANI Tél. : 51.60.84 - Télèx : 31 639

SIDI KACEM Tél. : 59.35.17 / 59.34.74

TAZA Tél. : 67.25.95 - Télèx : 51 809

LARACHE Tél. : 91.35.12 / 91.26.17 - Télèx : 33 975

KHEMISS ZEMAMRA Tél. : 34.61.13 - Télèx : 78 027

DEROUA Tél. : 43.07.55

ENTREPOTS FRIGORIFIQUE DE LARACHE

Tél. : 91.37.12 / 91.35.12 - Télèx : 33 975

Problématique de l'Alimentation en Eau Potable des Chefs-Lieux des Communes Rurales

CHERIF M.C.¹

I. INTRODUCTION

En matière d'aménagement hydraulique, le Maroc a jusqu'à présent largement développé et planifié l'exploitation de ses ressources en eau, tant superficielles que souterraines, en donnant la priorité à la desserte des villes, aux besoins les plus urgents et au développement hydro-agricoles.

En effet, à l'aube du 21^e siècle, le pays a enregistré d'importants acquis dans la voie de la généralisation de l'accès à l'eau potable en milieu urbain, puisque la quasi totalité des citadins est desservie en eau potable à partir d'un service public, dont 85% par branchements particuliers. Cependant et parallèlement à cette situation, la desserte en eau potable du milieu rural et en particulier celle des chefs-lieux des communes rurales (CLCR) accuse un retard considérable.

Constatant cette disparité, les pouvoirs publics ont mis en place des systèmes de solidarité « urbain – Rural » pour drainer les moyens financiers nécessaires à l'équipement des petits centres. C'est ainsi qu'en plus des 61 centres ONEP (Prise en charge directe), le nombre de gérances pris en charge par l'ONEP est passé de 33 en 1985

à 187 en 1999, soit un total de 248 centres gérés actuellement par l'ONEP, dont 118 chefs lieux de communes rurales.

II. DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Entre 1982 et 1992, date du dernier découpage administratif, le nombre de CLCR est passé de 639 à 1298. Tous ces chefs-lieux ne sont pas considérés comme ruraux, car sur les 1298 CLCR, 122 chefs-lieux sont considérés par la Direction de la Statistique comme urbains. Leur population représente avec la population des petites municipalités² 12% environ de la population urbaine, comme le montre le tableau 1 ci-dessous.

Le reste des CLCR (1176) sont considérés comme ruraux. Leur population représente 10% de la population rurale du Maroc, comme le montre le tableau 2 ci-dessous.

Eu égard au rôle stratégique de ces chefs lieux dans le développement économique et social du monde rural, l'approvisionnement en eau potable de ces centres devrait constituer en principe un objectif national primordial. Or, et en dehors des demandes de gérance par l'ONEP, aucun programme spécifique n'a été mis en place pour la desserte en eau potable de ces CLCR.

Tableau 1 - Population urbaine

Taille des localités	Recensement 1982	Recensement 1994	
		Nombre	Population
1. Communes urbaines			
Plus de 100.000 habitants	18	48	11.812.303 (88%)
de 20.000 à – 100.000 habitants	36	90	
Moins de 20.000 habitants	31	110	
Total.....	95	248	
2. Les centres urbains			
de 20.000 à – 100.000 habitants	9	1	1.595.532 (12%)
Moins de 20.000 habitants	156	121	
Total.....	250	122	
Ensemble	250	370	13.407.835
	8.730.000 hab.		hab

¹ Chef de service Eau et Environnement SCET Maroc

² Il s'agit de 110 petites villes de moins de 20.000 hab, soit 232 centres regroupant une population de 1.595.532 hab, soit une population moyenne de 6.877 hab/centre

Tableau 2 - Population rurale

Désignation	Recensement 1982		Recensement 1994	
	Nombre	Population	Nombre	Population
Total des agglomérations rurales	31.473	11.689.156	31.473	12.665.882
Moyenne / agglomération	-----	371	-----	402
Dont CLCR	639		1.176	1.355.000 (10%)
Moyenne / CLCR	-----	-----	-----	1.063

III- CLASSIFICATION DES CHEFS LIEUX DES COMMUNES RURALES (CLCR)

Plusieurs critères peuvent être utilisés pour la classification des CLCR :

3-1. Selon le lieu d'implantation, on peut distinguer 4 types :

- **Type 1** : Chefs lieux implantés dans une agglomération qui porte le même nom que la commune rurale.
- **Type 2** : Chefs lieux implantés dans une agglomération ne portant pas le même nom que la commune rurale.
- **Type 3** : Chefs lieux implantés entre 2 ou plusieurs douars ou à proximité d'une route goudronnée.
- **Type 4** : Chefs lieux implantés dans un périmètre urbain, à l'extérieur du territoire de la commune rurale. Ce dernier type regroupe une vingtaine de CL pouvant être qualifiés de « faux CLCR », en attendant la construction des sièges des communes et les infrastructures qui les accompagnent dans l'un des douars qui composent la commune.

3-2.- Selon les critères d'urbanisation de la Direction de la Statistique, 2 catégories de CLCR peuvent être distinguées :

- CLCR à caractère urbain : 122
- CLCR à caractère rural : 1176, y compris ceux dont le siège est implanté dans un périmètre urbain.

3-3.- Selon le poids démographique, 3 catégories peuvent être définies d'après les estimations faites à partir des données démographiques des CL type 1 et 2 de la première classification.

- Chefs lieux dont la population est supérieure à 5000 hab.: 15% de la population
- Population comprise entre 1000 et 5000 hab : 62% de la population
- Population inférieure à 1000 hab : 23% de la population

3-4. Selon la situation actuelle du service de l'eau, on distingue :

- 118 chefs lieux où le système d'AEP est géré par l'ONEP,
- 19 chefs lieux où le service de l'eau est assuré par les régies communales,
- 14 chefs lieux où le service de l'eau est assuré par des sociétés privées dans le cadre de concessions (Lydec, Redal,...),
- Pour le reste des CL, le service de l'eau est assuré soit par les services techniques des communes rurales, les associations d'usages, les offices de l'Etat (OCP, ONE, ...) ou par les usagers eux-mêmes à partir de points d'eau traditionnels non équipés.

3-5.- Selon les types d'habitat, 3 catégories ont été définies à partir des estimations faites sur la base des données des CL type 1 et 2 :

- habitat groupé: 60% de la population
- habitat dispersé: 30% de la population
- habitat éclaté: 10% de la population

A la lumière de ce qui précède, on peut retenir que :

- 10% environ des CLCR sont considérés comme des centres à caractère urbain,
- La majeure partie de la population rurale des chefs lieux (85%) réside dans des agglomérations dont la population est inférieure à 5000 habitants,
- Très peu de chefs lieux (moins de 2%) sont correctement desservis en eau potable par un organisme spécialisé,
- Les CLCR implantés au sein d'une agglomération rurale, dont la population est supérieure à 1000 habitants et l'habitat est groupé, constituent environ 40% de la totalité des CLCR.